



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

financement

Question écrite n° 74342

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le récent rapport sur les objectifs de politique économique adopté par la Commission européenne le 7 mars 2002, soulignant que les réformes prévues par des Etats membres, dont la France, doivent être mises en oeuvre dans les plus brefs délais. De plus, le fonds de réserve des retraites y est indirectement critiqué, car sa taille réduite ne palliera que de manière limitée les futures dépenses supplémentaires des retraites (L'Argus de l'Assurance, n° 6775). Il lui demande de lui préciser les perspectives et les échéances de son action ministérielle s'inspirant de ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74342

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1492